

Conseil Municipal du 10 février (suite) : des efforts pour dynamiser le territoire



Conseil Municipal du 10 février (suite) : des efforts pour dynamiser le territoire

Nous continuons ici le compte rendu du conseil municipal du 10 février 2022 transmis par le service communication de la mairie.

Après l'amélioration du cadre de vie et l'engagement dans la transition écologique - à retrouver ci-dessous- ont été évoqués les efforts de la ville pour dynamiser le territoire.

<https://lejournaldugers.fr/article/55473-conseil-municipal-du-10-fevrier-amelioration-du-cadre-de-vie-et-engagement-dans-la-transition-ecologique>

Candidature au label Village Étape

La commune de Vic-Fezensac souhaite obtenir le **label Village Étape**.

Attribué pour 5 ans aux communes de moins de 5 000 habitants proches des grands axes routiers nationaux, le label permet d'accroître la visibilité du village grâce à l'installation de panneaux de signalisation spécifique.

Depuis la route, ils inciteront les visiteurs à faire une halte en centre-ville pour profiter des commerces, des services et du climat de convivialité offerts par la ville.

La candidature au label Village Étape est une véritable opportunité pour la ville tant sur le plan touristique que commercial.

L'obtention du dit label permettrait à la commune de développer son attractivité et, espérons-le, d'avoir également des retombées économiques sur le territoire.

Mise en place d'une solution numérique pour le commerce de proximité

Les enjeux en matière de commerce et d'artisanat sont de plus en plus forts sur le territoire.

Ainsi, pour faire face à la crise sanitaire et économique qui les a durement touchés, l'équipe municipale a pris l'engagement de renforcer son soutien au commerce et à l'artisanat vicois.

Sa première action sera l'aide à la création d'une solution numérique dédiée aux commerces locaux qui permettra de favoriser l'attractivité de la ville sur le web.

C'est grâce à son adhésion au programme « Petites Villes de Demain » que la ville de Vic-Fezensac en partenariat avec l'association des commerçants et des artisans « Vic Kiosque » va pouvoir bénéficier d'une aide financière apportée par la Banque des Territoires en faveur des commerces de proximité, une enveloppe maximum de 20 000€ étant accordée pour la mise en place de ce projet numérique.

A suivre...